

**AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 084 661
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 46, 46A ET 48, 8^E AVENUE**

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- réduire de 2 mètres à 1,5 mètre la marge latérale minimale droite pour le bâtiment principal;
 - réduire de 1,5 mètre à 1,3 mètre la distance minimale de l'escalier extérieur ouvert donnant accès au rez-de-chaussée à la ligne de lot,
- le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 12 décembre 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 25 novembre 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



46-48,
8e Avenue

Légende

terrain visé



Orthophoto 2020

Échelle: 1:500